La tragédie de Robiei

Autor(en): **Bartolo, Monica**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **20 (2004)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-520340

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La tragédie de Robiei

Monica Bartolo

«Ai morti si deve solo la verità
– così ammoniva Voltaire –
ed è questo che si deve esigere
dalla giustizia ticinese.»
Edgardo Chiesa

En 1966, au sommet du Val Bavona, à 1900 mètres d'altitude, les Officine Idroelettriche della Maggia SA (OFIMA)[1] sont occupées à la construction d'un système de lacs, tunnels et centrales hydroélectriques. Les travaux comportent notamment le percement d'un tunnel d'adduction qui doit amener jusqu'à Robiei les eaux du Val Bedretto et celles déjà exploitées par l'installation valaisanne d'Aegine. Ils ont été assignés à deux consortiums tessinois : le Consorzio Imprese Ticinesi et le Consorzio Scanera. Terminé au mois d'août 1965, le tunnel a une configuration à coude : là où il vire à 90 degrés en direction de Robiei, se détache un autre tunnel de soutien qui sort à Stabiascio (Val Bedretto)[2]. Au mois de février 1966 les travaux, terminés sur le versant méridional de Robiei, se poursuivent au nord, vers Stabiascio. À 3206 mètres du portail sud du tunnel de soutien on a érigé en mai 1965 un mur diviseur avec porte blindée et rideau de fer pour empêcher que l'eau accumulée au sud ne fasse irruption dans le chantier au nord[3] (il a en fait été prévu qu'il faut la laisser défluer selon les nécessités). Alors même que des travaux ultérieurs devaient avoir lieu au milieu du tunnel, l'OFIMA a décidé de démanteler une partie de l'installation de ventilation et de fermer hermétiquement le tunnel par une porte en bois à 2500 mètres[4].

1. Fondée en décembre 1949, l'OFIMA s'occupait de l'exploitation des forces hydrologiques de la Maggia et de ses affluents jusqu'au lac Verbano et des vallées voisines.
2. «Diciassette lavoratori sorpresi dalla morte in una galleria tra la Valle Maggia e la Val Bedretto», *Giornale del Popolo,* 17 février 1966.
3. Les pénétrations d'eau dans le tunnel étaient fortes et s'accumulaient à grande vitesse (150 litres/sec).
4. «Robiei, Mattmark 2», *Emigrazione italiana*, 25 octobre 1972.

La tragédie

Pendant l'été 1965, on a procédé à une première vidange du tunnel, opération qui s'est déroulée sans problème. Quelque temps plus tard, au début du mois de décembre, des spécialistes des Forze motrici della Valle Maggia SA relèvent l'existence d'air pauvre en oxygène et de dangereuses pénétrations d'eau entre la porte de bois et le rideau de fer. Il faut donc entrer dans la partie polluée du tunnel pour la vider de l'eau tout en ouvrant les soupapes de sûreté posées sur le rideau de fer qui divisait le tunnel. Après quelques hésitations, l'opération est fixée au 15 février 1966. Deux pompiers de Locarno, Renato Roncoroni et Gianfranco Rima, et un chef de chantier italien du Consorzio Scanera, Aldo Falconi, sont chargés de pénétrer dans la zone dangereuse. Ils sont surveillés à distance par un groupe d'ouvriers de l'entreprise Scanera et de l'OFIMA :

« Après une demi-heure environ, ces derniers constatèrent, tout en observant la lumière des lampes, que les trois avaient terminé et étaient en train de rentrer. Subitement, la lumière disparut, et après une dizaine de minutes, l'alarme fut donnée : on appela la police de Locarno, les pompiers, le sauvetage d'Ascona et celui de Locarno.»[5]

Les trois corps sont retrouvés proches les uns des autres, les respirateurs hors de la bouche, ce qui signifie que les bouteilles d'air avaient été épuisées avant le temps prévu, contraignant les trois hommes à respirer l'air ambiant[6]. Le gaz, probablement du gaz carbonique produit par les travaux effectués dans le tunnel, qui s'était accumulé dans la zone explorée à cause de l'absence d'un système de ventilation, a rapidement asphyxié les trois ouvriers[7].

Au même moment, quatre équipes de mineurs italiens se trouvent dans le tunnel nord, vers Stabiascio. Parmi celles-ci, l'équipe dirigée par Valerio Chenet travaille tout près du rideau de fer qui divisait les deux parties du tunnel. Ni Chenet, ni ses ouvriers n'ont connaissance de la tragédie qui s'est déroulée quelques heures auparavant dans le tronçon sud, car personne n'a donné l'alarme. Après quelques heures de travail, un mineur de l'équipe, Michele Ciancia, commence à se sentir oppressé, un phénomène assez fréquent si on considère que presque tous les mineurs souffraient de silicose. Il quitte ses camarades, se dirige vers la sortie et arrive sain et sauf à Stabiasco. Cependant, d'autres ouvriers manifestent bientôt les mêmes symptômes d'asphyxie. Chenet, qui sait que pendant la journée le tunnel a dû être purgé,

5. *Ibid.*
6. «Diciassette lavoratori sorpresi...», art. cit.
7. «I lavoratori pagano con la vita il prezzo del progresso», *I Diritti del Lavoro,* 18 février 1966.

pense faire entrer de l'air frais en ouvrant le rideau de fer. Le gaz mortel se répand alors dans la galerie nord[8]. Le cadavre de Chenet est retrouvé le lendemain au sommet du rideau de fer complètement ouvert. Dans le tunnel, tous les mineurs de son équipe et l'assistant Piero Bonetti, qui est entré seulement dans un deuxième temps dans la galerie pour une tournée d'inspection, ont également perdu la vie. Au total dix-sept victimes, parmi lesquelles quinze Italiens[9].

Un seul mineur a survécu à l'accident tragique, Angelo Da Dalto. Il est entré dans le tunnel du côté de Stabiascio avec Piero Bonetti :

« On nous avait téléphoné et on nous avait demandé d'entrer dans le tunnel car trois ouvriers n'étaient pas encore rentrés. J'y suis entré avec Bonetti. Une fois arrivés, nous avons commencé à sentir le gaz et nous sommes tombés par terre. Je me suis réveillé, j'avais le visage dans la poussière et je suis allé chercher l'eau. J'ai commencé à boire tandis que je cherchais à sortir du tunnel. C'est ainsi que je me suis sauvé.»[10]

Les funérailles

Dès les premières heures du jour suivant, les parents les plus proches des victimes sont arrivés à Airolo. La solidarité des Léventinois est très forte. Ils se sont spontanément rassemblés autour des Italiens réunis dans la petite église All'Acqua, où on a aligné les cercueils des mineurs. Dans le courant de la

8. «I dirigenti persero la testa e non ci fu più scampo. La chiave della sciagura di Airolo rivelata al nostro inviato dall'unico superstite», *Il Giorno,* 21 février 1966. Il s'agit d'une reconstitution de ce qui s'est passé dans la partie nord du tunnel donnée par Angelo Da Dalto. Le récit a été confirmé par un autre témoignage donné à *Edilizia Svizzera* par Giuseppe Franchini, Nazzareno Domenighini et Antonio Placa, membres de l'équipe qui avait arrêté le travail à 19 heures: «Lorsqu'ils quittèrent le travail, tout paraissait normal, aucun signal ne laissait pressentir la catastrophe. Vers 23 heures, le mineur Cianca commença à manifester des symptômes d'oppression, quitta les autres mineurs occupés dans le dangereux tunnel et arriva indemne à Stabiascio. À la sortie de la galerie, il rencontra Piero Bonetti et Angelo Da Dalto qui venaient d'apprendre le malheur arrivé à Robiei et s'apprêtaient à une tournée d'inspection. Bonetti s'effondra brutalement, foudroyé par les exhalaisons toxiques.» «Vittime del lavoro», *Edilizia Svizzera,* 24 février 1966.

9. Ouvriers du Consorzio Scanera (Robiei): Aldo Falconi (1934, Bergamo). Du Consorzio Imprese Ticinesi (Val Bedretto): Piero Bonetti (1935, Bergamo); Giancarlo Butti (1942, Como); Enrico Barilani (1947, Sondrio); Antonio Bilabini (1935, Brescia); Domenico Caputo (1931, Crotone); Valerio Chenet (1914, Belluno); Angelo Casanova (1921, Belluno); Giovanni Domenighini (1941, Bergamo); Bruno Lazzaretto (1929, Vicenza); Silvio Maglia (1935, Como); Luigi Nordera (1937, Verona); Giovanni Pasinetti (1938, Bergamo); Luigi Ranza (1926, Bergamo); Elpidio Vettori (1942, Treviso).

10. Archive TSI, Il Regionale, interview de Angelo Da Dalto, 5 mai 1972. On remarquera que ce témoignage ne concorde pas tout à fait avec celui cité en note 8.

soirée, une délégation d'ouvriers de la Monteforno[11] est arrivée pour rendre hommage aux victimes, au nom de tous les travailleurs italiens immigrés en Suisse. Le 18 février, jour des enterrements, le Tessin déclare une journée de deuil cantonal et reporte toutes les manifestations liées aux festivités du carnaval. Les funérailles sont honorées par la présence du président du Conseil d'Etat tessinois Enrico Celio, du président du Grand Conseil Emilio Bottani, du sous-secrétaire italien aux affaires étrangers Ferdinando Storchi, de l'ambassadeur d'Italie Carlo de Ferraris Salzano, de la direction nationale des ACLI[12], du secrétaire cantonal de l'Organizzazione Cristiano Sociale Ticinese (OCST), de Mgr. Luigi Del Pietro, du président de la Fédération des Ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB) Ezio Canonica et du secrétaire de sa section tessinoise (SEI) Edgardo Chiesa.

Interrogations et polémiques

La tragédie de Robiei donne aux syndicats tessinois l'occasion de sensibiliser l'opinion publique face à un problème de croissante actualité dans les années soixante : la xénophobie envers l'ouvrier étranger, italien plus particulièrement[13]. Comment ne pas éprouver un sentiment de culpabilité et d'ingratitude après l'ultime sacrifice d'ouvriers italiens sur les chantiers suisses ?

«*Dans les dix-sept cercueils alignés dans l'église All'Acqua reposaient les corps de quinze Italiens. Quinze hommes de l'important contingent étranger qui forme la troupe d'assaut du bataillon du travail engagé aux sommets des montagnes. Grâce à eux, les Suisses sont devenus des aristocrates du travail. En fait, ils ne sont pas nombreux, les citoyens suisses qui se salissent les mains au-dessus de mille mètres, où il y a beaucoup d'embûches et peu de joies. Robiei, Val Bavona, Val Maggia, Stabiascio. Pour un jour, ces noms ont fait le tour de l'Europe. Même s'ils sont probablement méconnus du grand public, ils ont été associés à une tragédie du travail caractérisée par un élément significatif et particulier : la présence massive de main-d'œuvre étrangère. Le*

11. Aciérie de Bodio (haut Tessin) qui employait un grand nombre d'Italiens, notamment sardes.
12. Associazione Cristiana Lavoratori Italiani. Sa section tessinoise naît en 1963 à Lugano grâce à l'initiative de Mgr Luigi Del Pietro.
13. Ce sentiment de rejet vis-à-vis les immigrés, qui à l'époque étaient en majorité italiens, aboutit en mars 1970 à la votation sur l'initiative contre l'«emprise étrangère» présentée à Berne par le député zurichois James Schwarzenbach, président du parti Action Nationale. L'initiative proposait de réduire le contingent étranger à 10% de la population résidente dans chaque canton, exception faite pour Genève, à laquelle était accordé 25%. Les saisonniers et les frontaliers étaient exclus du contingentement car leur présence en Suisse se limitait à une période brève et déterminée et ne représentait donc pas un danger pour l'«emprise étrangère» sur le pays. L'initiative a été rejetée par le peuple, à la faible majorité de 54%, et par 17 cantons.

lecteur le moins averti n'aura pas eu de difficulté à découvrir la contradiction entre l'attitude de certains groupes et cercles suisses et l'importante et indispensable participation de la main-d'œuvre étrangère aux travaux les plus durs. Indispensable même pour mourir.»[14]

L'OCST condamne le racisme et en même temps ne manque pas d'accuser l'Union Syndicale et ses fédérations, soupçonnées d'alimenter la xénophobie dans leurs propres rangs par les pressions qu'elles exercent sur le Gouvernement fédéral pour obtenir une réduction du contingent de main-d'œuvre étrangère :

«Le danger est notre métier. Ainsi on l'épargne aux autres. Ce qui, en réalité, est notre raison d'orgueil, même si nous sommes mal vêtus et analphabètes. C'est ce qui nous permet de marcher avec dignité face à tous les racistes et tous les chauvinistes, présents même dans certaines organisations ouvrières, qui proposent la proximité raciale avec les gens du nord des Alpes comme critère de discrimination pour l'admission en Suisse et qui exigent une rigoureuse politique de réduction de la main-d'œuvre étrangère.»[15]

Au-delà des considérations humaines et des mots invoqués en défense du travail des étrangers, les syndicats tessinois s'engagent aussi concrètement. Ezio Canonica, Naldo Pedroni (vice-secrétaire cantonal de l'OCST) et Gianni Spadaro, président de l'ACLI, se mettent tout de suite en contact avec la direction du chantier, pour aider les familles des victimes et s'occuper de la tutelle des survivants. L'assistance est garantie par le service social du Consulat de Lugano en collaboration avec les ACLI, tandis que la Camera del Lavoro (CdL) et ses fédérations récoltent des fonds avec le soutien des autorités cantonales et de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO). De son côté, la FOBB offre 10 000 francs et s'engage à assumer si nécessaire l'assistance légale des familles[16].

Le soutien financier toutefois ne peut apaiser la colère de tous ceux qui exigent une explication. Il faut apporter une réponse à une question légitime : qu'est-ce qui s'est passé ? Mais surtout, comment et pourquoi ? Alors que Nello Celio, président de l'OFIMA, se refuse à prendre position sur les questions de responsabilité avant toute expertise, plusieurs syndicats, notamment la FOBB, s'interrogent et pointent toute une série de problèmes précis : pourquoi, une fois constatée la présence d'air pauvre d'oxygène dans la partie sud du tunnel, ne l'a-t-on pas analysé pour en déterminer la nature ?

14. «I lavoratori pagano…», *art. cit.*
15. «Dopo la morte ed il pianto», *Il Lavoro,* 17 février 1966.
16. *Ibid.*

Pourquoi n'a-t-on pas pris en considération la possibilité d'un passage au nord de l'air empoisonnée une fois ouvert le rideau de fer? Pourquoi n'a-t-on pas engagé pour l'ouverture du rideau de fer la même équipe que celle qui avait déjà effectué la même opération au mois d'août? Pourquoi l'autonomie des respirateurs des deux pompiers de Locarno et du chef de chantier Falconi s'est-elle révélée insuffisante? Pourquoi le système de secours s'est-il montré si inefficace? Pourquoi n'a-t-on pas prévenu tout le chantier de l'accident survenu? Pourquoi, pour finir, la direction a-t-elle négligé ce qui s'est déjà passé pendant l'été 1965, lorsque un certain nombre d'ouvriers avaient manifesté des symptômes d'asphyxie dans le même secteur du tunnel?[17]

Ezio Canonica est convaincu, comme il le soutient dans une interview à la radio et à *I Diritti del Lavoro*, qu'il faut rechercher les causes de l'accident dans des carences organisationnelles; les travailleurs n'ont aucune responsabilité. La tragédie de Robiei, déclare-t-il, n'a rien en commun avec Mattmark[18], qui est une catastrophe naturelle et difficilement prévisible:

«Nous n'avons pas l'intention d'anticiper le résultat de l'enquête, qui, certainement, sera conduite avec la rigoureuse objectivité qui fait honneur à la justice tessinoise, mais nous sommes personnellement convaincus, et les faits le démontrent, que la tragédie du Val Maggia a été causée par des erreurs d'évaluation. On peut invoquer des circonstances atténuantes pour le premier accident qui a eu lieu dans la partie inférieure du tunnel et qui a causé la mort de trois travailleurs, mais on en trouve beaucoup moins pour le deuxième, qui s'est déroulé dans la partie supérieure du tunnel. On ne peut imputer aucune négligence aux travailleurs et aux entreprises engagées dans les travaux. À notre avis et sur la base des informations dont nous disposons, elles ont été elles-mêmes victimes des circonstances.»[19]

En fait, on était conscient du danger représenté par la présence de gaz stagnants dans le tunnel vers Stabiascio, c'est bien la raison pour laquelle on a muni les deux pompiers Roncoroni et Rima et le chef du chantier Falconi de respirateurs. C'est donc la légèreté et l'imprévoyance qui ont porté à établir de façon erronée le temps nécessaire pour faire le trajet aller-retour et pour ouvrir le sas qui devait permettre à l'eau de défluer (trente minutes au moins étaient nécessaires pour dévisser les boulons du rideau de fer). En effet, les trois mineurs, en tenue de travail, le visage couvert par les masques, disposaient de

17. «I lavoratori pagano...», *art. cit.*
18. Le 30 juillet 1965 sur le glacier l'Allalin, en Valais, un chantier situé à 1800 mètres d'altitude est emporté par une avalanche de glace. Parmi les 88 victimes, 56 étaient italiennes.
19. «Il dramma di Robiei. Fare luce fino in fondo», *I Diritti del lavoro*, 18 février 1966.

respirateurs dotés d'une autonomie de 45 minutes seulement pour effectuer le trajet dans l'obscurité et dans l'eau et pour actionner le rideau de fer. Or, *«quarante-cinq minutes étaient suffisantes pour un travail dans des conditions optimales. Cela ne suffisait pas pour un travail aussi dur, avec de l'eau jusqu'aux genoux et dans des conditions physiques et psychiques difficiles. Le retour n'était donc pas garanti.»*[20]

La désorganisation a été en outre si grave qu'il fallut six heures avant de donner l'alarme au chantier du Val Bedretto. Trop tard, puisque le gaz avait déjà tué quatorze autres mineurs. Pour les syndicats, un seul coupable se trouve à l'origine de ces inattentions : la précipitation. On n'avait pas pris le temps nécessaire pour établir pourquoi l'air dans la partie sud du tunnel était pauvre en oxygène ; on n'avait pas pris le temps de mettre en communication les deux chantiers de Robiei et Stabiascio avec un efficace système d'alarme ; on n'avait pas même pris le temps, après la tragédie arrivée au sud, d'avertir le côté septentrional du danger potentiel : *« La direction des travaux, comme les entreprises mandatées, ont démontré que l'accélération du travail, le respect des délais de consigne et la production des capitaux étaient plus importants que la sécurité des travailleurs.»*[21]

Même si l'OFIMA cherche à ne pas s'exprimer avant la conclusion de l'enquête, elle ne peut s'empêcher de faire plusieurs fois allusion à la responsabilité de Valerio Chenet, qui a ouvert le rideau de fer en permettant au gaz de se répandre vers Stabiascio. Cette insinuation est contestée par Angelo Da Dalto, dans une interview donnée au quotidien italien *Il Giorno* : Chenet a ouvert le rideau de fer pour laisser respirer ses ouvriers, il ne pouvait pas savoir qu'au-delà de la porte les attendait un gaz mortel. *«La responsabilité de l'ouverture du rideau de fer retombe entièrement sur qui n'a pas révélé aux ouvriers l'existence du gaz au-delà. Il n'est pas suffisant de dire : "Personne ne doit ouvrir le rideau de fer", il fallait dire : "N'ouvrez pas ! Il y a du gaz !"»*[22]

Les déclarations de Da Dalto contribuent à alimenter les accusations des syndicats contre les dirigeants des travaux :

« L'OFIMA est-elle capable seulement d'organiser des banquets ? À partir du récit [de Da Dalto], on subodore les graves responsabilités des dirigeants des travaux, qui cherchent à se disculper en attribuant à Valerio Chenet l'initiative individuelle d'ouvrir la porte.»[23]

---

20. Archive TSI, Il Regionale, Interview de l'expert de l'accusation M. Freizulser, 24 oct. 1972.
21. «Il processo per la sciagura di Robiei-Stabiascio», *I Diritti del Lavoro*, 27 nov. 1972
22. «I dirigenti persero la testa», *art. cit.*
23. «Sempre più chiara la verità a Robiei», *Libera Stampa*, 22 février 1966.

«Dix-sept assassinats ont été perpétrés sinon par inconscience du moins par de graves légèretés qui n'ont aucune justification. On cherche maintenant lâchement à se défausser sur le pauvre Chenet qui ne peut plus se défendre. Non Messieurs, les travailleurs ne permettront jamais que la mémoire d'une des victimes soit souillée par des calomnies.»[24]

«L'accident dans le tunnel n'a pas été le premier qui a eu lieu à Robiei. En juillet 1965 l'explosion d'une mine avait causé la mort de quatre mineurs italiens.»[25]

Le procès

La justice pourra-t-elle faire toute la lumière? L'enquête est confiée aux délégués de police de Locarno et Bellinzone, à Max Frey, chef de la police scientifique de Zurich, et à Ernst Hartmeyer, de l'Institut de médecine légale de l'Université de Zurich. Il leur revient de vérifier un éventuel lien de causalité entre la première et la deuxième tragédie, c'est-à-dire entre la mort des deux pompiers de Locarno et du chef de chantier Falconi et celle des quatorze mineurs qui travaillaient à Stabiascio; il leur revient aussi de juger si l'autonomie des respirateurs était suffisante et si la version des faits donnée par le survivant Da Dalto est véridique; il leur revient enfin de déterminer la raison du manque de communication entre les deux versants du tunnel pour juger qui doit être tenu pour responsable du tragique accident[26].

Le procès s'ouvre à Cevio, le lundi 23 octobre 1972. L'acte d'accusation présenté par le procureur Luciano Giudici présume coupables: Annibale Lubini, directeur du Consorzio Scanera, Arnaldo Nana, géomètre assistant de la direction des travaux, Gino Boffa, directeur des travaux dans le tunnel Robiei-Stabiascio et Ettore Belvedere, chef des pompiers de Locarno. L'examen des expertises techniques ordonnées par l'accusation montre clairement l'inconscience et l'inattention à l'origine de l'accident. La division

24. Aldo Pescia, «Si onorano le vittime mentre già si tenta di infangarle», *Edilizia Svizzera*, 24 février 1966.

25. Témoignage d'un ouvrier italien qui a travaillé pour un mois à Robiei: «Déjà à cette occasion, la précipitation et l'imprudence ont été à l'origine de l'accident. Pendant les travaux, on faisait des petits trous pour les mines et on les faisait exploser. Ensuite on les élargissait avec le marteau pneumatique pour pouvoir insérer une charge plus grande. On reliait les petites charges en groupe de cinq ou six à un détonateur. Cette fois-là, une des charges n'avait pas été reliée et n'avait donc pas explosé, demeurant intacte avec son détonateur dans le trou. Lorsque le mineur a inséré le marteau pneumatique, la mine a explosé, tuant trois ouvriers.» «Già in luglio quattro italiani erano stati dilaniati da una mina a Robiei», *L'Unità*, 18 février 1966.

26. «Dopo la sciagura di Robiei-Stabiascio rimangono gli interrogativi», *Giornale del Popolo*, 18 février 1966.

du tunnel en deux sections était en soi déjà une raison suffisante pour garder en fonction la ventilation artificielle. Dans ce genre de galeries, on ne devrait supprimer l'équipement de ventilation que dans le cas où on doit plus y accéder. Or il était évident que pour ouvrir le rideau de fer, il fallait parcourir la section non ventilée de la galerie. Les ouvriers étaient donc déjà en danger pendant l'exécution des travaux, non seulement pendant l'ouverture du rideau de fer[27]. Le démontage de la ventilation constitue donc une infraction aux recommandations de l'Institut national suisse pour la prévention des accidents ainsi qu'aux règles générales de la construction des tunnels[28]. La comparaison avec Mattmark, invoquée par certains, ne tient donc pas : en Valais, il s'agissait de prévoir le mouvement d'un élément naturel, à Robiei on était en présence d'un danger mortel créé par l'homme.

Lubini, Nana et Boffa sont accusés de violation des règles de l'art de construire et d'homicide par négligence. À quoi s'ajoute l'accusation de négligence et d'omission : ils ont autorisé le démantèlement d'une partie de l'équipement de ventilation, l'érection d'un barrage hermétique ; ils n'ont pas informé la direction du chantier nord à propos des modalités de l'opération et des dangers qu'elle comportait ; ils n'ont pas fait analyser l'air pauvre en oxygène et enfin ils ont ordonné trop tard l'évacuation du tunnel. Ettore Belvedere est accusé de complicité d'homicide par négligence pour n'avoir pas instruit suffisamment les trois mineurs chargés de l'opération et pour avoir indiqué de façon erronée l'autonomie des appareils de respiration[29].

Le procès se conclut le 3 novembre 1972, après six années d'enquête. Gino Boffa et Annibale Lubini sont reconnus coupables d'homicide involontaire, mais ont été acquittés de l'accusation de violation des règles professionnelles. Le premier est condamné à neuf mois de réclusion, le deuxième à six, les deux condamnés étant au bénéfice du sursis pendant deux ans. Dans les deux cas, la Cour a soutenu que les mineurs n'ont pas été mis en danger, puisqu'aucun ouvrier ne se trouvait dans le tunnel au moment de la formation du tampon d'air empoisonné. Ettore Belvedere et Arnaldo Nana ont été acquittés de toutes les accusations pour «incompétence, incapacité et manque de connaissances adéquates pour la tâche qui vous avait été assignée et que vous avez malheureusement accepté d'assumer»[30].

27. «I periti confermano : negligenza e leggerezza all'origine della sciagura», *Emigrazione Italiana*, 31 octobre 1972.
28. *Ibid.*
29. «Robiei, Mattmark 2 ? Dopo sei anni di istruttoria iniziato a Cevio il processo», *Emigrazione Italiana*, 26 octobre 1972.
30. Archive TSI, Il Regionale, sentence du juge Gastone Luvini, 3 décembre 1972.

Les syndicats expriment tout de suite leur perplexité par rapport à une sentence qui, certes meilleure que celle de Mattmark[31], apparaît quand même trop simpliste : n'a-t-elle pas sous-évalué les dangereuses négligences des accusés majeurs, Belvedere et Nana ? En tout cas, à la différence de celle Viège, la justice de Cevio a cherché à découvrir les responsabilités et à punir les coupables, même si c'est de façon assez légère :

« La responsabilité de ces hommes reviendra dans la salle du tribunal avec la même pesanteur et gravité de Robiei-Stabiasco et Mattmark, s'ils ne devaient à l'avenir ne pas tout faire ce qui est en leur pouvoir pour éviter la mort ne serait-ce que d'une personne. »[32]

Cinq ans plus tard, plus précisément le 5 juillet 1971, un grave accident se produira dans le tunnel du Gothard. Dix-sept autres suivront.

31. En mars 1972, le tribunal de Viège acquittait tous les inculpés, suscitant l'indignation des syndicats suisses et italiens. Ezio Canonica l'a définie comme «un opprobre et une offense faite à la justice», tandis que CGIL, CISL et UIL parlaient de scandale international. «Le parole non bastano per bollare questa vergogna», *Emigrazione Italiana*, 8 mars 1972.

32. «Riflessioni su un processo», *Il Lavoro*, 4.11.1972.